

Un nouveau venu résolu à entreprendre

► Depuis avril 2009, le Club d'entrepreneurs CGPI réunit 14 cabinets d'indépendants autour des problématiques de gestion d'entreprise

En se focalisant aujourd'hui sur les problématiques de gestion d'entreprise peu abordées chez les cabinets indépendants et face auxquelles ces derniers se retrouvent dépourvus dès qu'ils acquièrent une certaine taille, c'est une dynamique de développement que souhaite insuffler le Club d'entrepreneurs CGPI créé au mois d'avril dernier sous l'impulsion de Pascale Baussant, gérante de Baussant Conseil et ancienne vice-présidente de Finindep. Un départ poussé par

LISTE DES CABINETS MEMBRES DU CLUB

- 3A Finances Groupe
- Alcyone Patrimoine
- Axios
- Baussant Conseil
- Blanchemain et Bourgeois
- Centre Toulousain du Patrimoine
- Haussmann Patrimoine
- JP Bosson Management
- Lazuli Conseil
- Montrachet Finance et Patrimoine
- Talleyrand Finances
- TVK Finance
- Witam

« l'envie de faire un pas de plus vers l'entrepreneuriat », exprime-t-elle.

Cinq angles de réflexion. Selon Pascale Baussant, les conseillers en gestion de patrimoine indépendants (CGPI), avant tout chefs d'entreprise, doivent dépasser les aspects de sélection de produits et de formation sur lesquels les partenaires sont déjà très présents et orienter leurs réflexions sur les grands thèmes entourant la gestion d'un cabinet.

« La profession a beaucoup œuvré pour la reconnaissance du métier d'indépendant et il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine, mais je trouve que l'aspect sur lequel nous devons mettre l'accent aujourd'hui est celui du développement de l'entreprise », précise-t-elle. Afin de « gagner en professionnalisme », le club entend mettre en commun les idées et les interrogations sur cinq points : la gestion des ressources humaines, la gestion commerciale, la gestion comptable et financière, la gestion administrative et le respect de la réglementation.

Optique de développement. Ainsi, le recrutement et la fidélisation des collaborateurs, l'échange sur les actions et les pratiques commerciales ainsi que le contrôle des charges ou encore l'archivage de documents sont autant de thèmes autour desquels Pascale Baussant souhaite organiser

P. BAUSSANT, gérante, Baussant Conseil

« Nous devons mettre l'accent sur le développement de l'entreprise »



les réunions trimestrielles de ses membres et sur lesquels la responsable juge la compétence des CGPI insuffisante. A titre d'exemple, « nous allons organiser en janvier prochain une journée sur la réglementation avec Tracfin à l'attention de nos salariés afin qu'ils puissent être formés sur ces sujets », indique-t-elle.

Ouvert aux professionnels déjà bien établis et non pas en phase de démarrage, le club - qui n'a pas à ce jour de statut juridique - accueille les indépendants qui se placent dans une optique de développement. « Cela permet d'échanger avec des personnes dynamiques ayant les mêmes modes de fonctionnement, profils et préoccupations », témoigne Jeremy Hassenforder, gérant d'Alcyone Patrimoine, notant toutefois la complémentarité avec la Boétie Patrimoine, le groupement d'indépendants dont il est membre.

Pour l'heure, le club rassemble 13 cabinets et près de un milliard et demi d'euros d'encours. De quoi inciter les fournisseurs à se pencher sur ces nouvelles problématiques et, pourquoi pas, les représentants de la profession, en particulier la Chambre des indépendants du patrimoine (CIP) à laquelle tous les membres adhèrent aujourd'hui. ■